

Marseille,
le 10 novembre 2023

Destinataire(s) :

- Président.e.s des commissions régionales de Nage avec Palmes
- Président.e.s de clubs

Objet : Engagement sur le 100m SF OPEN du Championnats de France des Clubs de Dijon

Mesdames et messieurs les président.e.s de commissions régionales de Nage avec Palmes,
Mesdames et messieurs les président.e.s de clubs,
Chèr.e.s collègues,

Vous avez toutes et tous reçu la "Stratégie Jeux Mondiaux 2025 - Plan d'actions 2024" émanant de la Direction Technique Nationale, dont je vous invite à prendre connaissance.

Le programme d'actions spécifique relais (en annexe de ce courrier), prévoit notamment que le 100m SF du Championnat de France des Clubs de Dijon soit rendus partiellement OPEN. En effet, un temps minima est requis pour bénéficier de ce dispositif OPEN (voir annexe).

Très concrètement, cela se traduira, pour les nageurs bénéficiaires du dispositif, par la possibilité de s'engager sur le 100m SF :

- en plus des deux courses réglementaires du Championnat de France des Clubs
- dans le cadre des deux courses réglementaires du Championnat de France des Clubs (il n'est donc pas obligatoire de sortir le 100m SF du programme du Championnat de France des Clubs pour les nageurs bénéficiaires du dispositif)
- et uniquement sur cette course, dans le cadre d'une participation individuelle au Championnat de France des Clubs

Les engagements devront être réalisés sur IntraNAP, et seront vérifiés. Si le nageur bénéficiaire choisit de nager le 100m SF en plus des deux courses réglementaires du Championnat de France des Clubs, il sera nécessaire de le préciser au secrétariat de la CNNP lors de l'envoi de la composition de vos équipes (la course ne comptant alors pas dans le classement final du Championnat de France des Clubs).

Je vous donne rendez-vous à Dijon pour la première compétition nationale de la saison,

David CARTRON

Président de la Commission Nationale NAP - FFESSM



ANNEXE

Championnat National des clubs – Dijon 10 et 11 décembre 2023

L'épreuve de 100m surface sera rendu « Open » afin de permettre à tous les nageurs potentiellement performants (*) sur la distance de s'engager en sus des deux courses que les nageurs doivent concourir pour leur équipe selon le choix et la stratégie du club.

(*) Temps minima requis pour bénéficier de ce dispositif « open » :

Femme : 45''50

Homme : 40''50

Attention : dans l'objectif de préparer nos relais France 4x100 SF en prévision de l'obtention d'un quota, un nageur SF membre du collectif « France JM 2025 » et identifié par la DTN comme sportif à fort potentiel de performance sur 100 SF devra OBLIGATOIREMENT être engagé dans cette épreuve lors de ce championnat national des clubs.

Si ce dernier venait à faire choix de ne pas y participer, alors le DTN se réserve la possibilité de prendre des sanctions à son encontre.

A l'issue des Championnats de France des Clubs, les 4 meilleures femmes et les 4 meilleurs hommes seront convoqués pour participer à une action relais lors de l'étape de coupe du monde d'Aix en Provence (23, 24 et 25 février). Ils seront engagés pour représenter le relais France lors de cette coupe du Monde.